

# Conférence sur le perfectionnement professionnel pour les CEC 2024

## FAQ

**Q : Je ne sais pas qui présidera le CEC de mon école l'an prochain. Est-ce qu'un autre membre du CEC peut s'inscrire?**

R : Si la personne qui préside ne peut pas assister à la conférence ou si vous ne savez pas qui présidera, un autre membre du CEC peut s'inscrire à sa place. Il est important que nous recevions le plus d'inscriptions possible avant le 30 juin 2024 afin de permettre au MEDPE d'organiser l'évènement en fonction du nombre de participants attendus.

Si vous avez des questions, adressez-vous à Katelyn Hipson à [katelynhipson@zed.ca](mailto:katelynhipson@zed.ca)

**Q : Je me suis inscrit, mais maintenant je ne peux pas assister à la conférence. Comment puis-je annuler mon inscription et inscrire un autre membre du CEC de mon école?**

R : Communiquez avec Katelyn Hipson à [katelynhipson@zed.ca](mailto:katelynhipson@zed.ca) pour annuler votre inscription. Cela fait, un autre membre du CEC de votre école pourra s'inscrire.

**Note :** Vous devez annuler vous-même votre chambre d'hôtel, s'il y a lieu (renseignements supplémentaires ci-dessous).

**Q : La direction de l'école ne peut pas assister à la conférence. Qui d'autre peut y assister?**

R : Si la direction de l'école ne peut pas assister, un autre membre de l'administration, par exemple la direction adjointe, peut assister à la conférence à sa place. Cependant, si personne n'est en mesure d'y assister, la direction de l'école peut indiquer à un autre membre du CEC de s'y inscrire.

**Q : Est-ce que cela importe à quelle catégorie appartient la présidence ou le membre désigné du CEC? Par exemple, est-ce que deux membres du personnel peuvent assister à la conférence?**

R : Chaque école doit être représentée à la conférence par un parent ou membre de la communauté.

**Q : Nous avons plus d'un membre du CEC souhaitant assister à la conférence. Pouvons-nous inscrire plus qu'uniquement la présidence du CEC et la direction de l'école?**

R : Vu le nombre d'écoles dans la province, nous sommes seulement en mesure d'accommoder deux représentants de chaque école. Ces places sont destinées à la présidence du CEC et à la direction de l'école, mais comme mentionné plus haut, une personne désignée peut y assister à leur place si la présidence ou la direction ne peut pas s'y rendre.

Si votre CEC représente plus d'une école et vous souhaitez discuter des options, communiquez avec Katelyn Hipson à [katelynhipson@zed.ca](mailto:katelynhipson@zed.ca).

**Q : Est-ce que je peux faire rembourser mes frais de déplacement et de logement?**

R : Ceux qui doivent se déplacer pour assister à la conférence peuvent soumettre une demande de remboursement des frais de déplacement et de stationnement. Si vous devez voyager plus de 100 km, vous pouvez aussi vous faire rembourser pour une nuit dans un hôtel, soit le jeudi 26 septembre. Si vous devez voyager plus de 300 km, vous pouvez vous faire rembourser pour une deuxième nuit dans un hôtel, soit le vendredi 27 septembre. Les frais pour les repas seront aussi remboursés (au taux quotidien) pour ceux qui logent dans un hôtel.

Toutes les dépenses seront payées directement par les participants de la conférence (y compris le stationnement et l'hôtel).

Toutes les demandes de remboursement pour les frais de déplacement doivent être soumises directement à votre centre régional pour l'éducation (CRE) ou au Conseil scolaire acadien provincial (CSAP).

**Q : Comment puis-je réserver une chambre d'hôtel?**

R : On a réservé des blocs de chambres dans plusieurs hôtels au centre-ville d'Halifax. Vous devrez communiquer directement avec l'hôtel pour réserver une chambre. **Quand**

vous communiquez avec l'hôtel, assurez-vous de mentionner que vous réservez dans le cadre de la conférence des CEC. Voici les options :

Hôtel	Nuits avec disponibilité	Lien de réservation	Numéro de téléphone
Cambridge Suites	Jeudi et Vendredi	<a href="https://reservations.travelclick.com/13605?groupID=4295184">https://reservations.travelclick.com/13605?groupID=4295184</a>	902.420.0555
Hotel Halifax	Jeudi et Vendredi	<a href="https://reservations.travelclick.com/108084?groupID=4272511">https://reservations.travelclick.com/108084?groupID=4272511</a>	902.425.6700
The Barrington Hotel	Jeudi	<a href="https://reservations.travelclick.com/108025?groupID=4272517">https://reservations.travelclick.com/108025?groupID=4272517</a>	902.429.7410
Sutton Place	Jeudi	<a href="https://reservations.suttonplace.com/113161?groupID=4270659">https://reservations.suttonplace.com/113161?groupID=4270659</a>	902.932.7548

Les chambres seront réservées selon la règle « premier arrivé, premier servi ». Si vous appelez un de ces hôtels et qu'il ne reste plus de chambre dans le bloc, vous devrez appeler un autre des hôtels dans lesquels le MEDPE a réservé un bloc de chambres. Si vous ne réussissez pas à réserver une chambre dans le bloc d'un des hôtels ci-dessus, veuillez envoyer un message à Katelyn Hipson à [katelynhipson@zed.ca](mailto:katelynhipson@zed.ca).

**Note :** Si vous n'êtes plus en mesure d'assister à la conférence des CEC, vous devez vous-même annuler la chambre d'hôtel que vous avez réservée, s'il y a lieu. Les dépenses de ceux qui n'ont pas assisté à la conférence ne seront pas remboursées.

**Q : Comment puis-je faire rembourser mes frais de déplacement?**

R : Toutes les demandes de remboursement pour les frais de déplacement doivent être soumises directement à votre CRE ou au CSAP. Les participants recevront de l'information supplémentaire sur la soumission de demandes de remboursement et d'autre information logistique avant la conférence.